



# MUNI-NOUVELLES

Journal de la municipalité de Saint-Thomas-Didyme  
www.stthomasdidyme.qc.ca  
Volume 36, numéro 3

3 avril 2017



## ÉDITION SPÉCIALE FORÊTS

Tout d'abord, nous croyons qu'il est primordial par le biais de cette édition spéciale du Muni-Nouvelles que la population de St-Thomas ait l'heure juste sur la situation actuelle et future des installations de PFR St-Thomas.

C'est le mardi 21 mars dernier que les élus de la municipalité ont convoqué une rencontre avec les représentants de la compagnie Produits Forestiers Résolu. Les élus désiraient avoir l'heure juste sur la situation actuelle et future de la scierie. Lors de cette rencontre, une mise au point a été faite par les représentants présents dont M. Gilbert Demers, vice-président produits du bois chez PFR, M. Pierre Gauthier, directeur de l'usine St-Thomas ainsi que M. Michel Cyr, responsable des usines de la région. Ces derniers ont répondu à toutes les questions posées.

### SITUATION ACTUELLE

Tout d'abord, M. Demers nous a mentionné que la fermeture de l'an dernier n'a rien à voir avec l'actuelle. L'arrêt de l'an dernier était causé par la baisse du prix du 8 pieds sur le marché. Suite à cette fermeture, l'usine s'est adaptée à la condition du marché en modifiant leurs équipements de production afin de produire des pièces de 9 pieds, matériaux dont la demande était la plus forte.

La fermeture annoncée en février dernier quant à elle, est provoquée par une diminution drastique de bois mis en enchère sur le territoire Centre-Nord du Québec. Ce qui justifie la diminution selon le vice-président produit du bois chez PFR est le fait que le Bureau de Mise en Marché du bois (BMMB) a attribué trop de volume de bois durant les 4 dernières années, donc leur volume de bois de la planification quinquennale s'est écoulé en 4 ans au lieu de 5 ans.

Le volume attribué à la région pour le plan quinquennal est de l'ordre d'environ 5 millions de mètres cubes, soit 1 million par an partagé entre les scieries (PFR et autres) selon les enchères remportées. En somme l'ensemble des scieries PFR du Lac-St-Jean se retrouve avec un manque d'environ 750 mètres cubes pour l'année 17-18.

La garantie d'approvisionnement de l'usine de St-Thomas est de 275 000 MC annuellement. Quant aux usines de Girardville, Dolbeau et La Doré, ces dernières ont un approvisionnement d'environ 1 million de MC chacune. L'usine de St-Thomas a une capacité d'approvisionnement afin que cette dernière soit en opération sur 2 quarts de travail pendant 50 semaines par année.

### RÔLE DU BUREAU DE MISE EN MARCHÉ DU BOIS (BMMB)

Le Bureau de mise en marché des bois (BMMB) fait partie des nouveautés instaurées par la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF). Son rôle est d'encadrer la vente à l'enchère de volumes de bois issus des terres publiques. L'objectif premier de la mise à l'enchère est de rendre disponibles des volumes aux entreprises de transformation qui n'ont pas de garanties d'approvisionnement ou qui, pour des raisons contextuelles, pourraient transformer davantage de bois. Le second objectif est de déterminer, en fonction des prix d'un libre marché (à partir des ventes du BMMB), la valeur des bois issus de forêts publiques et garantie à des entreprises.

Les municipalités de la MRC Maria-Chapdelaine ainsi que la municipalité de La Doré ont également donné leurs appuis à ces démarches. Nous les remercions.

# ÉDITION SPÉCIALE FORÊTS

## ACTIONS FAITES PAR LES ÉLUS

En mars, dernier, la municipalité a demandé au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Luc Blanchette d'assurer un suivi auprès du Bureau de mise en marché du Bois (BMMB) pour éviter toute désynchronisation dans la mise en marché des bois afin de maintenir l'activité économique dans notre milieu. Les élus ont demandé à ce qu'une solution intérimaire soit mise en place pour la saison 2017-18 afin de permettre à l'usine de fonctionner sans discontinuité pour réduire les impacts négatifs sur les nombreuses entreprises et individus qui dépendent de ces activités industrielles.

## QUESTIONS/RÉPONSES

### **Est-ce que des investissements dans les infrastructures sont prévus pour l'usine de St-Thomas prochainement?**

M. Demers mentionne que certains projets sont prêts, la modernisation de la ligne de sciage et le rabotage sont dans la mire, par contre les autorisations ne sont pas données par la haute direction. Ces projets totalisent environ 8 millions de dollars. M. Demers mentionne également que la ligne de sciage est désuète, avec une nouvelle ligne, la performance de l'usine sera accrue.

### **Quel genre de matière première l'usine est-elle capable d'accueillir?**

L'usine a une capacité d'accueillir du bois de plusieurs grosseurs contrairement à ce que l'on dit. Le petit bois est plutôt utilisé pour les usines de transformation de bois en produits d'ingénieries, entre autres l'usine produit des pièces de bois qui servent à la confection de poutrelle pour l'usine de Saint-Prime.

### **Pourquoi l'usine de St-Thomas est souvent la première fermée?**

M. Demers mentionne que l'usine de St-Thomas est la moins rentable de la région. C'est donc un choix facile pour la direction de procéder à la fermeture de St-Thomas en premier. Si la situation avec le BMMB persiste, c'est d'autres usines qui devront fermer. Lorsqu'on parle de rentabilité cela tient compte de la valeur ajoutée pour le groupe Résolu, entre autres cela prend en considération le bois qui servira à la production de poutrelle pour les autres usines du groupe et des copeaux qui sont utilisés dans d'autres usines.

### **Une rumeur circule à l'effet que l'approvisionnement de l'usine de St-Thomas pourrait être redistribué aux usines de La Doré et celle de Girardville, est-ce que cela est dans vos plans?**


M. Demers ne cache pas le fait que cette consolidation a déjà été analysée il y a quelques années, actuellement ce n'est pas dans les intentions de la direction. L'Usine de St-Thomas a encore sa raison d'être dans le groupe.

### **Date d'ouverture de la scierie?**

La date prévue de réouverture de l'usine de sciage est le 17 avril prochain.

C'est ce qui fait le point sur la situation actuelle de l'usine de St-Thomas. En espérant que les informations sauront répondre à vos interrogations.

J'en profite également pour remercier les membres du conseil de notre municipalité ainsi que les élus des municipalités avoisinantes qui se sont ensemble mobilisés pour cette cause. Ensemble, nous sommes toujours plus forts.



Denis Tremblay, Maire.